

Affaires courantes

Imaginez-vous les petites entreprises qui doivent tenir compte, maintenant, du montant des achats qu'elles ont faits, le montant de taxe payé, elles vont devoir entrer le montant total, prendre leur calculatrice, diviser, programmer, si c'est sur ordinateur. Quel cauchemar, quel cauchemar! Et c'est cela, la TPS libérale. C'est cela, l'amélioration. Est-ce que c'était cela, leur engagement? La population ne se laissera pas tromper. Ce n'était pas cela, leur engagement. C'est une rupture majeure avec leur promesse électorale, majeure!

Mais nous leur suggérons une alternative. On leur suggère une alternative, ce n'est pas le monde à l'envers, c'est l'opposition qui essaie de respecter l'engagement du gouvernement. On leur dit: «Si vous voulez abolir la TPS, il n'y a qu'une seule solution; vous l'abolissez et vous laissez ce champ fiscal aux provinces. Vous le leur laissez. Évidemment, il y aura une perte de revenus, mais en conséquence, vous jouerez dans les transferts aux provinces, particulièrement dans les domaines où il y a des tonnes de duplication.» Et c'est aussi un objectif du livre rouge de réduire les chevauchements. Vous pourriez atteindre plusieurs objectifs en même temps.

Vous me faites signe qu'il ne me reste pas beaucoup de temps, monsieur le Président, effectivement, je vais conclure. Je vais conclure en vous lisant un article de Michel Vastel, un journaliste très réputé, ici, sur la Colline parlementaire. Son article de ce matin disait: «Une autre solution, qu'évoque d'ailleurs le comité. . .» Le Comité l'évoque d'ailleurs, mais il ne l'aurait pas regardé parce que ce n'était pas son mandat. Je reprends la citation: «Une autre solution qu'évoque d'ailleurs le Comité et que recommande le Bloc est d'abolir la TPS et de récupérer le manque à gagner en abolissant des transferts aux provinces.»

• (1625)

Il dit aussi plus loin: «On éliminerait d'un coup plusieurs dédoublements et un joli paquet de fonctionnaires. Tout cela est évidemment trop simple et dangereux pour un gouvernement fédéral qui veut affirmer sa visibilité.» Il aurait pu ajouter «qui a une soif de pouvoir et de contrôle absolu, qui cherche constamment à confronter les provinces». Et c'est pour cela que le premier ministre de l'Ontario les compare à un gorille. J'aurais honte de me faire comparer à un gorille, par un premier ministre en plus. Mais il a raison. Et les gens de l'Ontario devraient écouter le premier ministre de l'Ontario parce que dans ce dossier-là, il se comporte très bien.

Je conclus en disant que c'est un non-respect de leur engagement électoral et jamais ils ne vont passer cela à la population, ni du Québec, ni du Canada.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): J'aimerais tout simplement, après ce discours éloquent en défaveur du rapport de la majorité libérale, du rapport odieux, scandaleux et trompeur pour la population québécoise et canadienne, souligner le travail admirable de mon collègue de Témiscamingue et de mon collègue de Charlevoix au sein du Comité des finances et dans l'élaboration de notre position qui est la seule position valable à l'heure actuelle, la seule base de négociation possible avec les provinces, étant donné que les provinces majeures ont rejeté d'emblée le rapport de la majorité libérale.

Je rappellerai tout simplement, mon collègue de Témiscamingue l'a soulevé un peu mais cela m'a fait réfléchir, lorsque le secrétaire parlementaire tout à l'heure a mentionné que nous étions le seul pays au monde avec dix systèmes de taxe différents, je lui rappellerais qu'avec la proposition de la majorité libérale qui impose non seulement une TPS mais une TOC avec cela, il y a déjà deux systèmes de taxation multipliés par dix taux différents, dix taux globaux différents d'une province à l'autre. Alors, nous serons le seul pays au monde avec la majorité libérale à avoir vingt systèmes de taxation différents au lieu de dix. Belle amélioration!

Je félicite, encore une fois, mes collègues pour leur excellent travail dans l'élaboration de cette merveilleuse position du Bloc québécois.

M. Brien: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Saint-Hyacinthe—Bagot de ses propos. Je tiens moi aussi à souligner l'excellente collaboration et l'esprit d'équipe qu'on a eus ici au Bloc québécois à travailler sur ce dossier-là, de même qu'avec un certain nombre de députés libéraux du Comité qui sont certainement en désaccord avec la position, mais qui ne pourront pas le faire à cause du fonctionnement du régime politique, parce qu'ils sont muselés. Je sais très bien aussi que nos collègues du Parti réformiste ont donné une bonne collaboration dans tout ce dossier-là, et je tiens à les en remercier.

Je tiens à dire une chose. Mon collègue a fait référence au fait d'avoir un système compliqué, il a fait des comparaisons au niveau international. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'existe nulle part dans le monde une taxe de ce type-là, qui est une taxe hybride, un système pour un type d'entreprise et un autre système pour une autre entreprise. J'ai participé à l'ensemble des audiences, j'ai assisté à de nombreuses rencontres, j'ai fait la tournée des provinces, il n'y a pas un seul intervenant qui a suggéré cette alternative.

À quoi bon tenir des audiences publiques qui coûtent des fortunes où on gaspille beaucoup d'argent, l'argent des contribuables, si, en bout de ligne, on ne les écoute pas, et qu'en plus, après seulement quelques jours, on fait tellement un mauvais travail que le premier ministre est obligé de rappeler à l'ordre les fonctionnaires du ministère des Finances qui ont beaucoup collaboré à la rédaction du rapport et de leur dire: Écoutez, cela s'en va sur les tablettes. C'est le genre de chose qui décourage profondément la population et qui la laisse très sceptique. Je suis sûr que cela va faire très mal au Parti libéral, de la façon dont il a mené ce dossier.

[Traduction]

M. Hermanson: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Au nom du coordonnateur de notre caucus, j'aimerais informer la Chambre que, conformément au paragraphe 43(2) du Règlement, nous nous partagerons notre temps de parole.

M. Herb Grubel (Capilano—Howe Sound): Monsieur le Président, c'est avec grand plaisir que je vais expliquer à la Chambre les raisons pour lesquelles le Parti réformiste s'oppose au rapport majoritaire sur la TPS.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais féliciter le président de ce comité, le député de Willowdale, pour l'avoir dirigé de main de maître et pour tout ce que nous avons appris